



Compte-rendu du conseil d'Etablissement du 15 octobre 2012

Etaient présents

Nom et prénom	Fonction
M. Meyer	Chef d'Etablissement
Mme Aubert	Directrice des classes primaires
Mme Thirion	DSAF
M. Bohy	IEN
M. Lechevalier	CPE
Mme Léauté	Enseignante 1er degré
Mme Orville	Enseignante 1 ^{er} degré
M. Beaufils	Enseignant 2d degré
Mme Gerber	Enseignante 2d degré
Mme Abdul-Sater	Personnel non enseignant
M. Goby	Parents
Mme Appel	Parents
M. Laycock	Parents
M. Lagadec	Elèves
M. Lehmann	Elèves
M. Le Consul Général	Membre siégeant à titre consultatif
M. Langlet	Conseiller AFE
M. Ollagnier	Conseiller AFE

Ordre du jour :

- 1 Adoption du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 20.06.2012
- 2 Rentrée scolaire – bilan des examens et des effectifs
- 3 Evolution de la carte des emplois
- 4 Présentation du budget
- 5 Voyages de classe et classes vertes
- 6 Questions diverses

Préambule

M. Meyer remercie tout le personnel pour la qualité du travail ayant permis une rentrée dans les meilleures conditions.

M. Ollagnier fait un bref compte-rendu de la commission nationale des bourses ayant eu lieu le 10 octobre 2012: le système d'octroi de bourses va être réformé, l'objectif étant de trouver un système plus juste et plus simple ne défavorisant pas les familles à revenus moyens, la prise en compte du poste logement pourrait être supprimée et l'assiette des revenus pris en compte modifiée.

Le budget de la PEC (prise en charge des frais de scolarité des français de l'étranger) supprimée dès cette rentrée était de 30 millions d'euros. Il n'a pas encore été décidé quelle part sera affectée au budget des bourses. L'AEFE met à disposition des parents une boîte à idées.

AEFE – LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.

AEFE - FRANZÖSISCHE SCHULE FRANKFURT/MAIN

Gontardstrasse 11 – 60488 FRANKFURT/M.

Tél : +49 (0) 69 – 74 74 98 - 0 / Fax : +49 (0) 69 – 74 74 98 – 142

secretariat@lfvh.net – www.lfvh.net



1 Adoption du procès-verbal du Conseil d'Établissement du 20.06.2012

Mme Léauté tient à préciser que la question 3 page 10 n'a pas été bien comprise. Les enseignants souhaitent que la sonnerie pour l'alarme et la pause en maternelle soient dissociées. M. le Proviseur répond que la rédaction des questions diverses est une copie conforme des questions déposées au secrétariat par les différents collègues.

Le procès verbal du Conseil d'Établissement du 20.06.2012 est adopté à l'unanimité.

M. Meyer présente M. Jean-François Bohy, inspecteur de l'Éducation nationale détaché auprès de l'AEFE sur la zone « Europe centrale »

2 Rentrée scolaire – bilan des examens et des effectifs

Mme Aubert présente le bilan en primaire :

Le nombre d'élèves a légèrement diminué à la rentrée 2012 avec 573 élèves contre 604 en 2011. Il s'agit pour la plupart de retours en France et de quelques passages dans le cursus allemand. Le nombre de classes reste inchangé en maternelle : 7 classes mais avec la création d'une MPS/MMS pour accepter des fratries en MMS. Il est aussi inchangé en élémentaire : 19 classes avec cette année 3 classes de CM2 à petits effectifs.

M. Lechevalier présente le bilan au secondaire :

Les résultats sont très bons au brevet avec 55 élèves reçus sur 57 et au baccalauréat avec 25 élèves reçus sur 25.

Une quatrième classe de 6^{ème} a été ouverte cette année pour garder des effectifs limités de moins de 24 élèves par classe.

En 4^{ème} et en 3^{ème}, 2 classes sont devenues des classes mixtes classiques/internationales pour assurer une meilleure répartition des effectifs.

En 2^{nde}, une classe exclusivement ABIBAC a été ouverte pour la première fois.

La moyenne par division est de 21,7 élèves.

Il y a 2 classes de 1ere (16 élèves Abibac) et 2 classes de Terminale (17 Abibac).

On reste cette année sous le seuil de 1000 élèves accueillis.

La circulation dans les couloirs a été améliorée, les élèves sont en pause dans la cour et les cartables n'encombrent plus les couloirs.

M. Goby demande s'il n'y aurait pas moins de mentions au baccalauréat que ces dernières années.

M. Meyer répond qu'il faut ramener le nombre de mentions aux effectifs et M Lechevalier ajoute que sur 25 élèves, seuls 5 n'ont pas eu de mention en 2012 (soient 80% en ayant obtenu une).

3 Evolution de la carte des emplois

M. Meyer explique que le lycée doit prévoir dès maintenant la demande de postes d'enseignants pour l'année prochaine et intégrer l'évolution de la carte des emplois dans le budget 2013.

En élémentaire (hors langues) :

Demande d'une classe supplémentaire (4ème CM2), donc d'un poste sous réserve que les deux collègues à mi-temps restent à mi-temps.

2

AEFE – LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.

AEFE - FRANZÖSISCHE SCHULE FRANKFURT/MAIN

Gontardstrasse 11 – 60488 FRANKFURT/M.

Tél : +49 (0) 69 – 74 74 98 - 0 / Fax : +49 (0) 69 – 74 74 98 – 142

secretariat@lfvh.net – www.lfvh.net

La prévision pour 2013 est de 1000 élèves, ce qui correspond à une stabilisation de l'augmentation et une montée pédagogique sous forme de cylindrage, ce qui est positif.

Les demandes d'ETP (emplois temps plein) sont donc les suivantes :

- 1 ETP 1^e degré recruté local
- 1 ETP 2nd degré recruté local
- 1 ETP vie scolaire recruté local
- 1 ETP agent de service recruté local.

M. Beaufils demande ce qu'il en est du projet d'ouverture du précédent proviseur, M. Parisot, d'une section européenne allemand au lycée. M. Meyer n'en a pas été informé et se renseigne auprès de l'AEFE.

Mme Appel constate que selon les prévisions on passerait de quatre 6^{ème} cette année à trois 5^{ème} l'an prochain avec des classes chargées de 29 élèves environ par classe.

M. Lechevalier répond que rien n'est encore définitif, il n'y aura peut-être pas trois 6^{ème} l'an prochain s'il y a des départs, les effectifs des trois CM2 cette année étant déjà réduits.

Mme Orville demande si les trois enseignants en attente de résidentialisation peuvent espérer une issue positive.

M. Meyer répond que l'AEFE ne le prévoit pas car le taux de résidentialisation à Francfort est de 61,3%, donc bien supérieur à la moyenne internationale de 50%. Certains lycées ont même un taux de seulement 10%.

Les demandes de créations de postes sont adoptées à l'unanimité.

4 Présentation du budget

M. Meyer annonce que la demande de poste de proviseur adjoint expatrié présentée l'année dernière a été refusée par l'AEFE et qu'il se réjouit que M. Lechevalier ait demandé à rester plus longtemps dans l'établissement.

Mme Thirion présente le budget.

Les prévisions d'effectifs sont prudentes :

Janvier à juin 2013 988 élèves

Septembre à décembre 2013 1000 élèves

Les recettes augmentent avec le paiement par le Land de Hesse d'une subvention pour les élèves en section internationale du CM2 à la 3^{ème}.



Du côté des dépenses, les crédits pédagogiques (dépenses consacrées à l'enseignement) augmentent (+28% par rapport à 2012), notamment pour permettre l'achat de matériels pédagogiques et pour favoriser la prise en charge des sorties pédagogiques et permettre l'achat de matériel scolaire. L'hébergement internet avec espace numérique de travail (ENT) sera facturé 5150 euros au lieu de 150 euros (coût d'environ 5 euros/élève). Les dépenses de personnel augmentent avec quatre nouveaux contrats. Le reversement à l'AEFE augmente aussi en raison d'un poste de résident supplémentaire en 2012. Des investissements sont prévus en immobilier et en matériel informatique et mobilier.

M. Laycock constate que les dépenses augmentent.

M. Meyer précise qu'il s'agit de dépenses essentielles à caractère pédagogique et pour l'acquisition de matériel audiovisuel.

5 Voyages de classe et classes vertes

Mme Aubert présente les classes vertes prévues au primaire. Sept classes sont concernées.

M. Goby note que toutes les classes ne partent pas.

M. Meyer précise qu'un enseignant n'a pas obligation d'emmener sa classe en classe verte.

Vote à l'unanimité du programme des classes vertes.

Classes	Lieu	Date ou période	Prix par élève	Enseignants concernés
CE1A-CE1C	Corcieux France	30 mai au 3 juin	289€	Mme Kamlet Mme Léauté
CM2Bi – CM2B	Vöhl-Harbshausen Allemagne	18 au 22 juin	225€	M. Gibert Mme Litzenburger M. Berjeau
CM1Bi	Weimar Allemagne	7 au 11 Mai	245€	Mme Stegmann
CM1B	Lepuix Gy ou Xonrupt France	21 au 25 Mai ou 11 au 15 juin	300-320€	Mme Bergmann
GSC	Rosdorf Allemagne	13 au 16mai	145€	Mme Oppenhauser

M. Lechevalier présente les voyages de classe au secondaire. Le voyage à Londres des 2ndes n'aura pas lieu en accord avec l'enseignant en raison du nombre trop élevé d'élèves (53 élèves). Ce voyage prévoyait une immersion des élèves dans la ville de Londres.

M. Lehmann dit au nom des élèves qu'il est dommage que ce voyage n'ait pas lieu.

Vote à l'unanimité du programme des voyages de classe présenté ci-dessous



Classes	Lieu	Dates	Prix par élève	Enseignants concernés
6°1 et 6°2	Trier Allemagne	Du 20 au 24.05.13	211€	Mme Schild M. Beaufils M. Von Rakowski (parent d'élève)
5èmes	Sidmouth Grande- Bretagne	Du 17 au 25.05.13	499€	Mme Demerdache M Morvany M Kolusniewski M. Lopes
4èmes 1ères et	Piesendorf Autriche	Du 03 au 09.02.13	435€	Mme Martz Mme Romang M. Bleser
1ères S	Lascaux France	Mai 2013	499€	Mme Arconada Mme Tanet M. Lechevalier
T°	Berlin Allemagne	Du 29.11 au 03.12.12	260€	Mme Breuer-Parker M. Beaufils M. Gambier

M. Meyer annonce qu'une réflexion globale va être menée sur la politique des voyages de l'établissement face à l'augmentation du coût des voyages. Elle entraîne une explosion des demandes individuelles de prise en charge alors que l'objectif du FSE est de favoriser des projets collectifs.
Mme Léauté ajoute que pour sa classe verte dans les Vosges les coûts (hébergement, transport en bus) ont augmenté de 30% ces quatre dernières années.

6 Questions diverses

Questions des professeurs

A. J'aurais souhaité savoir si le Lycée proposera de nouveau l'année prochaine un agenda scolaire. Certains collègues et beaucoup d'élèves ont attendu la rentrée pour se procurer leur agenda et ont été déçus de ne pas le retrouver comme les années précédentes. C'est une initiative pratique qu'il serait bon de relancer.

Réponse :

L'agenda scolaire unique ne sera pas reconduit. Les élèves préfèrent, dans l'ensemble, utiliser leur agenda personnel. L'an passé, beaucoup d'exemplaires ont été retrouvés sans avoir été utilisés.

B. Où en est-on de l'aménagement de la salle des professeurs? Mobilier (fauteuils, table basse, meuble intégré cuisinette), installation des ordinateurs (2 ordinateurs de plus)?

Réponse :

Mobilier : Mme Thirion rencontre les professeurs le 16/10/2012 pour effectuer un choix.

Les enseignants ont proposé un projet d'aménagement de la salle des professeurs. Mme Thirion doit les rencontrer pour quelques ajustements. Les commandes devraient partir avant la fin de la semaine prochaine.

Informatique : La commande est en cours.



C. Le contrat de Mme Marinnet pourrait-il être transformé en contrat de résident?

Réponse :

M. le Proviseur a posé la question à l'AEFE. Il n'est pas prévu de résident supplémentaire pour le moment au Lycée Victor Hugo.

D. Où en est-on de la réflexion sur l'attribution de droits d'administrateurs pour les enseignants (au moins les coordonnateurs)?

Réponse :

Il n'est pas prévu, pour l'instant, d'attribuer des droits d'administrateurs aux professeurs. Une réflexion plus globale sur l'informatique est programmée après les vacances d'automne.

E. Comment se fait-il que le CE n'ait pas été informé de la suppression du parking à vélo fermé?

Réponse :

M. Le Proviseur nommé depuis le premier septembre 2012 à la direction du lycée, n'a eu aucune information à ce sujet.

F. Concernant le contrat de M. Marceau, une solution a-t-elle été trouvée pour que ce contrat prenne en compte la spécificité de sa situation (une forme de détachement qui lui permette de garder ses droits de fonctionnaire).

Réponse :

Dans le cadre du détachement de M. Marceau, le professeur reste titulaire de l'Education Nationale allemande. Tous ses droits, à ce titre, sont maintenus.

Le détachement est de 5 ans. Pendant ce créneau, il est salarié du LfVH en tant que recruté local.

G. Pourrait-on prévoir une deuxième salle informatique?

Réponse :

Une salle informatique mobile est prévue au budget 2013 pour le Primaire. Une évaluation du dispositif sera effectuée après quelques temps d'utilisation, avant son étendue.

H. Création de postes/Classe CLIN

L'équipe pédagogique maternelle constate que des enfants inscrits dans les classes ne parlent pas et ne comprennent pas le français. Ces enfants bénéficient chaque semaine d'une aide personnalisée en langue française mais cela reste insuffisant et ne leur permet pas de suivre dans de bonnes conditions le programme. La création d'une classe CLIN semble nécessaire pour donner à chacun les mêmes chances d'apprentissage. Peut-on envisager la création d'une classe CLIN à la rentrée prochaine ?

Réponse :

A l'entrée en CP, les enfants de nationalité française ne parlant pas le français ou très peu sont une réalité.

Ces élèves sont identifiés par les évaluations d'entrée en CP qui sont réalisées pour tous les nouveaux élèves lorsqu'ils habitent en Allemagne au mois de juin. Ces élèves sont répartis dans les différentes classes de CP.

L'organisation des cours d'allemand au Cycle 2 permet une prise en charge en petits groupes à raison de 5 séquences par semaine. L'effectif varie entre 6 et 8 élèves. Cette organisation peut permettre une différenciation pédagogique.

4 élèves en cours de cursus (autre que CP) sont arrivés cette année des USA, 2 d'Espagne et 1 du Maroc.



En maternelle, l'organisation de l'allemand a été également revue dans le projet d'école. Une enseignante est dédiée à la maternelle. Le travail en groupe francophone et germanophone est donc possible. Cette réalité est déjà prise en compte dans le projet d'école
Une CLIN ne se justifie pas.

I. Poste de remplaçant

Pour faire face aux problèmes de remplacement serait-il possible de demander la création d'un poste de remplaçant (type ZIL) pour le premier degré ?

Réponse :

Cette disposition est effective depuis plus d'un an et a été annoncée en conseil d'établissement et en conseil des maîtres. C'est un contrat de base qui est complété en fonction des remplacements à effectuer. On ne peut pas recruter une personne à 27 heures par semaine sur toute l'année car cela ne correspondrait aux besoins de remplacement.

L'année dernière toutes les absences que ce soit courte ou longue durée ont été remplacées pour peu que la direction de l'école ait été prévenue suffisamment tôt.

J. Résidentialisations

Combien de poste de titulaires seront residentialisés dans les prochains mois ?

Réponse :

Question déjà répondue.

K.

1. Enseignement de l'allemand.

Quels sont les critères de recrutement des enseignants d'allemand au LfVH ?

Réponse :

- Niveau de formation initiale
- Ancienneté dans le « métier »
- Disponibilité
- Plus subjectif : présentation, assurance, motivation...

Le recrutement s'effectue par une commission de recrutement tripartite : Administration, Représentant du Personnel ATOS, Représentant du Personnel Enseignants et experts.

2. L'équipement des salles d'allemand n'est toujours pas satisfaisant.

Qu'en est-il de l'équipement informatique et de l'installation d'un téléphone dans les salles concernées ainsi que de l'insonorisation de la salle « Berlin ».

Réponse :

Informatique : Plan général évoqué précédemment, pendant l'exposé sur le budget.

Téléphone : N'est pas installé dans les salles où l'enseignant n'est pas fixe.

Insonorisation : L'insonorisation des salles n'est pas prévue.

L. Protection juridique et assurances.

1. Les enseignants qui exercent en Allemagne ne peuvent plus souscrire à l'« Autonôme 100.

»

Quelle est la position de l'établissement vis-à-vis des enseignants en cas d'accident ? (Blessures, administration de médicament dans les cas d'allergie graves)

Que fait-il en cas de plainte des parents ? Soutient-il financièrement les frais d'avocat, d'interprète ou de traduction ?

Réponse :

L'employeur couvre les Personnels, avec une prise en charge médicale et juridique.

Aucun médicament ne peut être administré par un enseignant.



2. **Les parents qui accompagnent les classes de découverte sont-ils couverts par les assurances de l'établissement ? Leur responsabilité peut-elle être engagée en cas d'accident ?**

Réponse :

La question est soumise au service juridique de l'AEFE.

Questions des parents

- M. **Quelles mesures peuvent être mise en place pour assurer la continuité de l'enseignement de l'allemand et éviter les problèmes tels que ceux rencontrés à la rentrée 2012 suite à la démission de quatre professeurs pendant l'été?**

Réponse :

Si la situation devait se reproduire, nous reconduirions la même procédure. Recrutement de nouveaux professeurs et aménagement interne avec les ressources existantes.

- N. **Quel est le calendrier et la description précise des travaux d'aménagements prévus à ce jour? Quelles mesures seront prises pour limiter les conséquences de ces travaux (bruit, problème de place, etc.) sur la vie scolaire?**

Réponse :

Le calendrier n'est pas encore élaboré. A ce jour, la demande de permis de construire est déposée et nous attendons la réponse des services de la ville de Francfort. A partir du calendrier des travaux établi par l'architecte, nous mettrons en place les mesures nécessaires.

- O. **Quelles sont les solutions envisagées à court et à long terme pour compenser l'absence d'installation sportive suffisante?**

Réponse :

Nous sommes à la recherche d'installation en location aux alentours du lycée.

- P. **Comment peut-on améliorer l'organisation de la pause du midi et l'accès à la cantine? Le contrat avec la Sodexo doit-il faire l'objet d'une renégociation ?**

Réponse :

Une réflexion inter-degrés est en cours. Une nouvelle organisation se ra mise en place au retour des vacances d'automne.

Une commission cantine sera nommée au prochain CEt.

Une procédure de remise en concurrence est envisagée à terme. Le contrat avec la Sodexo est relativement ancien et n'intègre pas toutes les notions réglementaires de marchés publics (reconduction expresse...)

- Q. **Comment envisagez-vous la participation des parents au sein d'un «pôle TSA» pour le I et II (commission ou autre type d'organisation)?**

Réponse :

La présentation de l'organisation des TSA est reportée au prochain conseil.

Les parents participent au processus TSA dans le cadre du respect du secret médical, c'est-à-dire, chaque parent pour son enfant.

Une commission TSA sera nommée au prochain Cet.



- R. **Est-il encore envisageable de rééquilibrer les emplois du temps : certaines classes bénéficient de très longues pauses, d'autres pas. L'accès aux permanences des collégiens et lycéens qui ont des grands trous dans leur emploi du temps doit aussi être réorganisé.**

Réponse :

L'emploi du temps est organisé à partir de contraintes (salles, installations sportives, groupes de langue et options, disponibilité des enseignants inter-degrés).

A ce stade, il n'est pas possible de modifier l'EDT.

Une réflexion sera menée pour l'an prochain.

- S. **Envisagez-vous la mise en place cette année d'une Commission CESSC (Commission pour l'Education à la Santé, Sécurité et à la Citoyenneté) qui examine en détail les thèmes relatifs à la Cantine, à l'hygiène et à la sécurité ?**

Réponse :

Nous sommes en train de mettre en place des actions qui relèvent du CESC, sans en avoir spécifiquement la structure. La création du CESC sera étudiée ultérieurement.

- T. **L'accueil des parents et l'organisation de la rentrée ont été modifiés cette année avec l'organisation d'une „pré-rentrée“. Qu'en pensez-vous et est-ce que le même schéma peut être considéré à nouveau pour la rentrée prochaine?**

Réponse :

Le dispositif donne satisfaction. La pré-rentrée sera maintenue l'an prochain.

La secrétaire de séance

Elisabeth Appel

Le Proviseur

Pascal Meyer